

## Demande de remboursement partiel de l'abonnement de parking 2020/2021

Par décision du 21 avril 2021 et en raison de la crise sanitaire qui a marqué l'année 2020/2021, le conseil de faculté accorde une compensation financière à tous les étudiants ayant souscrit un abonnement pour l'accès au parking de la faculté en 2020/2021.

Le montant de la compensation est fixé à la moitié du tarif de l'abonnement, soit :

- 35€ pour un abonnement annuel
- 20€ pour un abonnement semestriel
- 8€ pour un abonnement mensuel.

La forme de cette compensation varie selon la situation de l'étudiant :

- L'étudiant qui se réinscrit à la faculté en 2021/2022 et qui souhaite un nouvel accès au parking bénéficiera d'une **réduction** qui sera accordée par le service financier au moment de payer le nouvel abonnement (à partir du mois de juillet 2021), et ce sans formalité particulière.

- L'étudiant qui ne se réinscrit pas à la faculté en 2021/2022 ou ne souhaite pas de nouvel abonnement au parking bénéficiera d'un **remboursement** sur son compte bancaire, après remise de sa demande.

Le présent formulaire ne concerne donc que les étudiants en situation de demander un remboursement.

### Pour demander le remboursement :

- L'étudiant fait sa demande en son nom propre.
- Il remplit le formulaire ci-contre et le transmet au service financier de la faculté :
  - ⇒ Remise au bureau A401 ou A403 (4<sup>ème</sup> étage du bâtiment A) – avant 16h
  - ⇒ Par voie électronique : financier.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr
  - ⇒ Ou par voie postale : Faculté Jean Monnet - service financier – 54 boulevard Desgranges – 92331 SCEAUX CEDEX

### Les pièces à fournir :

- Un RIB au nom de l'étudiant. Si le remboursement doit être effectué sur un autre compte que celui du demandeur, joindre le RIB du compte à créditer et une lettre signée du titulaire du compte autorisant à créditer ce compte.
- Une preuve du débit du compte (relevé de compte). Il est possible de masquer les informations jugées confidentielles.

### DOSSIER A REMETTRE AU SERVICE FINANCIER AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2021

Tout dossier incomplet et/ou arrivé hors délai recevra un avis défavorable

## Demande de remboursement partiel de l'abonnement de parking 2020/2021

**DOSSIER A REMETTRE AU SERVICE FINANCIER AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2021**

Tout dossier incomplet et/ou arrivé hors délai ne sera pas traité

N°Etudiant(e) à l'Université Paris-Saclay :

NOM :

Prénom :

Adresse complète (CP Ville) :

Tél :

Adresse email :

N° carte de parking :

Type d'abonnement souscrit :  ANNUEL  SEMESTRIEL  MENSUEL

Montant payé par carte bancaire :

Date du paiement :

Pièces à joindre (voir mention « pièces à fournir »):  RIB  PREUVE DU DEBIT DU COMPTE

Je ne souscris pas de nouvel abonnement au titre de l'année universitaire 2021/2022 et demande le remboursement partiel de mon abonnement au titre de l'année universitaire 2020/2021

Date :

Signature de l'étudiant :

### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier reçu complet par le service financier de la faculté le ..../...../.....

Montant du remboursement à effectuer :  35€  20€  8€

Visa du responsable du service financier

Traité par l'agence comptable le ..../...../.....

Numéro de pièce : .....